

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 35 (1897)  
**Heft:** 16

**Artikel:** Forces militaires de la Grèce et de la Turquie  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-196202>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bière, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## A propos de salutations.

« Saluons-nous les uns les autres ! » est le titre d'un article très spirituel, publié il y a quelque temps dans l'*Illustration*, et signé : Marie-Anne de Bovet.

L'auteur passe en revue les salutations en usage chez les différents peuples et constate, non sans malice, qu'aujourd'hui, les moins civilisés de ces peuples ne sont pas les moins polis.

Tandis que la plupart de nos frères jaunes, rouges ou noirs, plus ou moins sauvages, observent scrupuleusement ce devoir de politesse — presque toujours plus compliqué que chez nous — nous cherchons de plus en plus à nous y soustraire. Quand nous ne pouvons y échapper, nous nous en acquitons souvent de si mauvaise grâce, de façon si indifférente, que mieux vaudrait encore rompre tout à fait avec cet antique usage. En ce faisant, nous ne risquons même pas d'être taxés de gens mal élevés, tant il semble aujourd'hui peu nécessaire d'être poli.

L'usage des salutations est aussi vieux que le monde. Du jour où deux êtres humains se sont trouvés face à face, instinctivement ils ont dû manifester par un geste, par une exclamation quelconque les sentiments que leur causait cette rencontre. Ce fut la première salutation.

Dès lors, ce mouvement spontané et réciproque, consacré par les us et coutumes, a été soumis à certaines règles qui en ont un peu altéré le naturel, la sincérité, mais dont l'observation stricte fut longtemps le signe de reconnaissance des gens de bonne compagnie. Pourquoi n'en est-il plus ainsi ?

Dans les contrées de nos montagnes et de nos campagnes, où la civilisation des villes n'a point encore fait trop de ravages, les salutations se sont conservées dans toute leur primitive simplicité. Elles s'adressent à tous, indistinctement; plus ou moins expansives, suivant qu'il s'agit d'une connaissance ou seulement d'une personne inconnue avec laquelle on se croise sur le chemin.

Au voyageur isolé, lassé par la longueur et la monotonie de la route, et même au simple promeneur, quide plus agréable que le : « Bonjour, monsieur, » du paysan qui, soulevant son bonnet de coton, interrompt un instant son travail pour satisfaire à ce devoir élémentaire de politesse et de fraternité.

Sommes-nous donc si étrangers les uns aux autres que nous ne puissions au moins nous saluer au passage ?

Dans les villes, il est vrai, où la population s'accroît tous les jours, où la circulation est de plus en plus intense, l'accomplissement de ce devoir deviendrait un réel supplice. Il faut donc y renoncer.

Réservant alors nos salutations pour nos seuls amis et connaissances et pour certaines occasions où l'on ne saurait s'en affranchir, acquitons-nous de ce devoir d'une façon scrupuleuse et avec bonne grâce, sans nous inquiéter trop de la réciprocité. Il fait toujours bon

être poli, même avec les personnes qui ne le sont pas.

N'imitons pas une dame qui se trouvait l'autre jour dans le tramway. Tous les bancs étaient occupés. Au premier arrêt, montent encore trois ou quatre dames. Les messieurs se lèvent pour leur faire place. Le mari de la dame en question, assis à côté d'elle, se lève également. Mais elle, le tirant par le pan de son habit :

« Assieds-toi donc; on n'est pas souvent aussi poli envers moi. »

Surtout, que nos salutations soient toujours les mêmes. Ne prétendons pas la variété des conditions sociales, pour graduer à l'infini les nuances. Il n'y a qu'une seule façon d'être poli. Elle est bonne pour tout le monde.

Quelle différence entre la façon de saluer de nos jeunes élégants, soulevant à peine du bout des doigts leur chapeau, et le salut des personnes âgées, restées fidèles aux anciens usages. Que de cordialité, que de grâce dans les salutations de ces dernières. Ce n'est plus une formalité gênante, accomplie à la course, avec indifférence et distraction; c'est un devoir rempli avec joie, c'est presque un plaisir qui, tout rapide qu'il soit, amène le sourire sur les lèvres et réjouit un instant tout votre être.

Le bon vieux temps, dont nous sourions avec pitié, avait encore du bon. En matière de politesse et de salutations, comme en bien d'autres choses pour lesquelles notre fin de siècle est par trop indulgente, il valait vraiment mieux que notre époque.

Terminons par ces quelques lignes de M. Léon Brunschwig, qui suit une spirituelle réponse à cette question : « Un homme, rencontrant dans la rue une dame de sa connaissance, doit-il la saluer le premier, attendre son salut ou ne pas saluer du tout ? »

« J'ai déjà entendu soulever cette question dans plus d'un salon, où tout le monde se piquait de connaître sur le bout du doigt les usages de l'étiquette.

» Faut-il saluer une dame le premier? Faut-il ne pas la saluer du tout? Faut-il attendre qu'elle vous salue pour lui répondre ?

» Je vous avoue que, pour ma part, je suis un de ces hommes des champs, qui n'aiment pas chercher midi à quatorze heures et ne comprennent rien à certaines subtilités d'attitude, à certains raffinements de politesse qui veulent qu'on fasse semblant de ne pas connaître une personne de ses amis de peur de la méconnaître en la reconnaissant.

» Non, ce n'est pas ainsi que parle la nature.

» Saluer une dame, n'est pas à mes yeux un acte indélicat destiné à faire savoir *urbi et orbi* qu'elle ne vous est pas inconnue, c'est bien plutôt une marque de déférence tout autant que descendre d'un trottoir pour lui laisser le passage libre.

» Je vais même plus loin, n'y a-t-il pas un petit grain d'hypocrisie dans ce manège qui consisterait à passer auprès d'une personne que l'on connaît, sans la saluer? et ne semble-t-on pas dire au public : « Nous ne voulons pas qu'on sache que nous nous connais-

sons? » Et pourquoi ne le voulez-vous pas? Pourquoi ne le saurait-on pas? Pourquoi ne vous connaîtriez-vous pas? La fréquentation des dames n'a rien que de fort honorable et leur nier connaissance pourrait être considéré comme une injure par plus d'une.

» ... Mais faut-il, pour saluer une dame, attendre qu'elle ait commencé? Je ne le pense pas; puisque le salut est une marque de respect et de déférence, c'est à l'homme de la donner le premier et non pas à la dame. Ce serait intervertir les rôles. Le capitaine a droit au respect du soldat, parce qu'il est son supérieur; le vieillard au respect du jeune homme, parce qu'il est âgé; la femme au respect de l'homme, parce qu'elle est femme. » X.

## Forces militaires de la Grèce et de la Turquie.

*L'armée grecque.* — La nation grecque entretient une armée permanente de 23,000 hommes, qui forment 38 bataillons d'infanterie, 12 escadrons de cavalerie, 120 pièces d'artillerie, dont 54 pour la guerre de montagne.

Son recrutement annuel est d'environ 8,000 hommes. Comme le service militaire dure de 21 à 50 ans, elle disposerait donc de 30 contingents de même force, dont le total, déduction faite des pertes, ne dépasserait pas 200,000 combattants.

Sa réserve active seule est organisée; elle donne 12 contingents avec l'armée permanente, soit environ 80,000 hommes réellement disponibles.

L'ensemble mobilisable dispose de 170,000 armes à feu, dont 120,000 fusils Gras et 50,000 fusils Chassepot, et de 140 canons Krupp des calibres de 75 et 87 millimètres.

*L'armée turque.* — La Turquie entretient un effectif permanent de 200,000 hommes qui forment 286 bataillons d'infanterie, 197 escadrons de cavalerie et 1,404 pièces d'artillerie.

Son contingent annuel est d'environ 60,000 conscrits; six contingents de cette force, dont trois pour l'armée active et trois pour sa réserve, présentent un total de 350,000 combattants. L'armée territoriale, qui est solidement organisée, peut encore en fournir autant avec ses huit contingents.

Laissant de côté les six contingents de la réserve territoriale, qui ne sont pas organisés, on voit que l'armée turque peut mettre en ligne à peu près 700,000 soldats.

Cette armée possède les 500,000 fusils Martini-Henry, avec lesquels elle a fait la guerre de 1877-1878, contre la Russie; 220,000 fusils Mauser, modèle 1887; 280,000 fusils modèle Mauser 1890, et 250,000 armes à feu d'autres systèmes.

Son artillerie de campagne est pourvue de canons et d'obusiers Krupp, en quantité plus que suffisante et du même calibre que l'artillerie grecque.

L'armée grecque a été réorganisée par des officiers français, tandis que l'armée turque, dans ces derniers temps du moins, a eu des instructeurs allemands.

Si les deux adversaires se trouvaient seuls en présence, il est hors de doute que l'armée grecque courrait grand risque d'être anéantie.

(Annales politiques et littéraires.)